

AVIS PUBLIC

Avis public est donné par la soussignée, assistante-greffière, Me Frédérique Bacal, que le conseil municipal de Côte Saint-Luc, à sa séance ordinaire du conseil tenue le 9 juillet 2018, a adopté le règlement numéro 2506 suivant :

« Règlement (2506) sur la délégation de pouvoir aux fonctionnaires et aux employés de la Ville »

L'objet du règlement est d'établir le pouvoir de dépenser et les pouvoirs non liés aux dépenses de certains employés de la Ville.

Ce règlement est disponible pour consultation à l'Hôtel de Ville situé au 5801, boulevard Cavendish durant les heures normales de bureau, soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30.

Ce règlement entre en vigueur à sa date de publication.

DONNÉ à Côte Saint-Luc, ce 18 juillet 2018.

Maître Frédérique Bacal
Assistante-greffière

Pour plus d'information veuillez me contacter au 514-485-6800 ou à fbacal@cotesaintluc.org

PUBLIC NOTICE

Public Notice is given by the Undersigned, Maître Frédérique Bacal, Assistant City Clerk, that the following by-law, numbered 2506, was adopted by the Côte Saint-Luc City Council at its Regular Council Meeting held on July 9, 2018:

“By-Law (2506) concerning the delegation of authority to the officers and employees of the City”

The object of the by-law is to delineate the spending powers and the non-expenditure related powers of certain City employees.

This by-law may be consulted at the City Hall located at 5801 Cavendish Boulevard during regular office hours, said hours being Monday through Friday between 8:30 a.m. and 4:30 p.m.

This by-law comes into force on the date of its publication.

GIVEN at Côte Saint-Luc, on this 18th day of July 2018.

Maître Frédérique Bacal
Assistant City Clerk

For more information, please contact me at 514-485-6800 or at fbacal@cotesaintluc.org